

L'ACCÈS AUX SOINS ET ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ



L'accès aux soins : une problématique globale d'accessibilité aux équipements et services

La région Centre-Val de Loire est marquée par de très fortes difficultés d'accès aux soins : densité médicale trop faible, médecins saturés ne pouvant plus prendre de nouveaux patients y compris dans les grandes villes, et dans certains territoires un corps médical vieillissant et qui peine à se renouveler. Cela se traduit dans le quotidien des habitants par une difficulté à trouver un médecin traitant pour les nouveaux arrivants dans la région, ou des temps d'attente longs pour un rendez-vous même pour les personnes ayant un médecin traitant. Parmi toutes les régions de France métropolitaine, le Centre-Val de Loire est une de celles où ce problème est le plus critique. Qu'il s'agisse de soulager la situation actuelle ou d'anticiper les futurs départs en retraites, la question de réussir à attirer de nouveaux médecins est cruciale dès aujourd'hui et pour les prochaines années.

Cet enjeu de santé publique est fortement lié à un enjeu d'attractivité des territoires. D'une part les médecins s'installent, comme l'ensemble de la population, dans les territoires les plus dynamiques, en termes d'emploi, de population, et de services. D'autre part la présence suffisante de médecins et ainsi la facilité de l'accès aux soins participent de la qualité de vie et donc de l'attractivité d'un territoire.

En 2017, un peu plus de 2 000 médecins omnipraticiens exercent en Centre-Val de Loire, pour 2 500 000 habitants, soit 78 médecins pour 100 000 habitants. La densité moyenne française est de 94 médecins pour 100 000 habitants.

Une grande partie du centre de la France peine à accueillir de jeunes médecins, avec pour beaucoup de territoires un nombre moyen, voire faible, d'installations par rapport au nombre d'habitants : moins de 3,5 nouveaux médecins pour 10 000 habitants sur une décennie. Plusieurs régions sont touchées à plus ou moins grande échelle : les Hauts de France, la Bourgogne-Franche-Comté, les Pays-de-la-Loire et la Normandie dans leur extrémité Est, et enfin le Centre-Val de Loire dans son intégralité. Par ailleurs, sur l'ensemble du territoire français, les jeunes médecins plébiscitent les grandes agglomérations et les territoires urbains.

Des facteurs d'attractivité dépassant le contexte professionnel

L'attractivité d'un territoire pour les jeunes médecins repose, d'après une enquête nationale réalisée en 2015, sur trois facteurs prépondérants : la qualité et le cadre de vie, l'existence et la qualité d'un projet collectif de santé sur

le territoire, et les possibilités d'emploi pour le conjoint (*encadré 1*).

Trois autres facteurs s'ajoutent à ceux-ci : l'accompagnement dans les démarches d'installation, la présence de confrères, la proximité d'équipements, de services médicaux et d'un service d'urgence, et enfin l'existence de services à la population, équipements et infrastructures sur le territoire. En effet, les médecins, comme les autres citoyens, souhaitent concilier au mieux carrière professionnelle et épanouissement personnel et familial.

Les déterminants des choix d'installation des jeunes médecins sont donc, pour moitié, liés au contexte professionnel, et pour l'autre moitié, à des facteurs classiques d'attractivité : possibilités d'emploi pour l'ensemble des membres d'une famille, qualité et praticité de la vie courante.

L'absence de médecin va de pair avec l'absence globale d'équipements

De fait, en Centre-Val de Loire comme en France, le manque de médecins sur un territoire s'inscrit le plus souvent dans le cadre d'un manque global d'équipements. Les territoires où le temps d'accès au médecin le plus proche est élevé sont également ceux où le temps d'accès à un panier de services de proximité est important (*figure 1*). Ce sont également des territoires où le temps d'accès à un collège est souvent élevé.

Il s'agit majoritairement de territoires peu peuplés éloignés des centres urbains qui portent la dynamique régionale. En effet, les trois quarts de la population et sept emplois sur dix sont localisés dans et à proximité des grands pôles d'emploi et cette concentration tend à s'accroître.

Les frontières Sud et Est de la région en difficulté

Avec des temps d'accès à un médecin souvent supérieurs à huit ou dix minutes, les habitants de l'Indre et du Cher sont particulièrement touchés par les difficultés d'accès aux soins, notamment

encadré 1

Installation des jeunes médecins généralistes dans les territoires

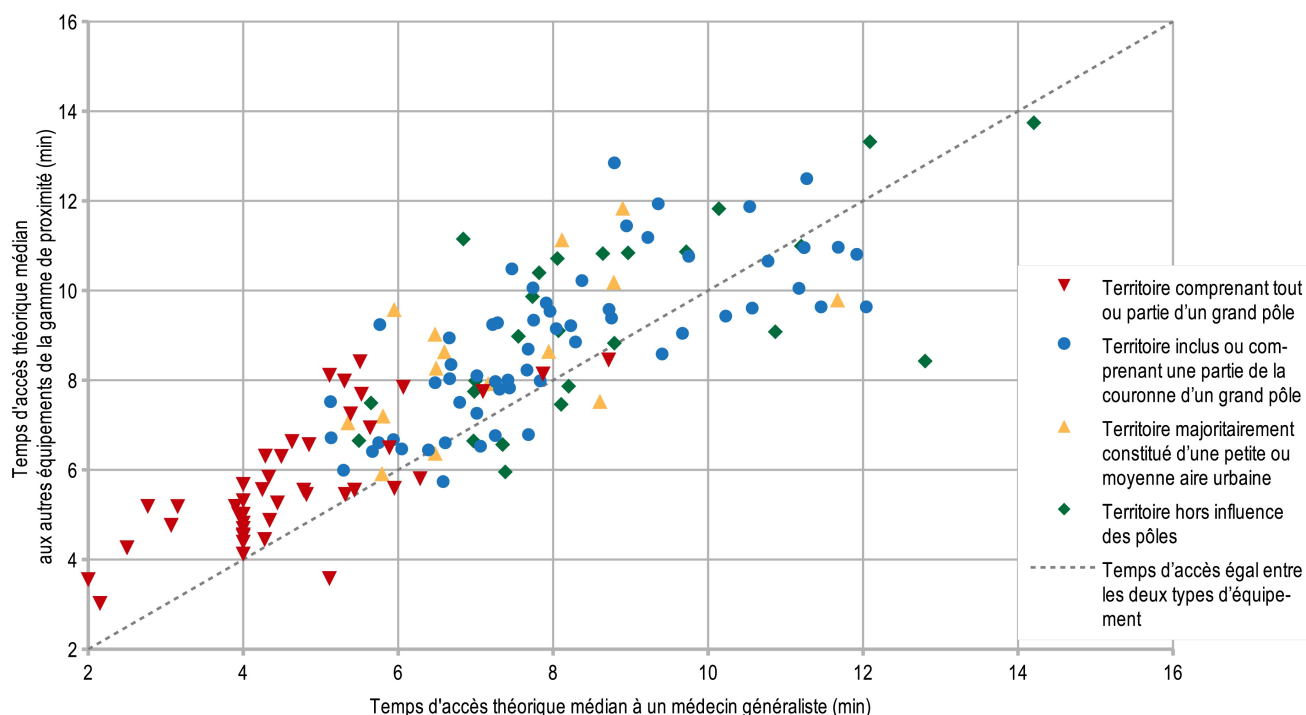
L'étude du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) de septembre 2015 s'intéresse aux facteurs d'installation des jeunes médecins généralistes sur le territoire. Depuis les années 2000, les jeunes médecins généralistes privilégient les agglomérations, au détriment de territoires moins attractifs pour eux. En effet, par rapport aux décennies précédentes, les jeunes médecins cherchent davantage à concilier carrière professionnelle et épanouissement personnel dans un cadre de vie de qualité.

Les jeunes médecins généralistes orientent le choix de leur lieu d'installation en fonction de critères liés aux conditions de vie, tels que des distances domicile-travail raisonnables, des possibilités d'emploi du conjoint offertes sur le territoire, ou la présence de services, équipements et infrastructures.

Ils attachent aussi une grande importance à leur environnement de travail. L'existence d'un projet professionnel collectif comme une maison de santé pluri-professionnelle, la présence de confrères et services médicaux, ou l'accompagnement dans les démarches d'installation sont des facteurs importants dans leurs choix.

<https://www.cget.gouv.fr/sites/cget.gouv.fr/files/atoms/files/en-bref-04-cget-09-2015.pdf>

1 Les temps d'accès théoriques à un médecin généraliste et à un autre équipement de la gamme de proximité sont très corrélés



Source : Insee, Base permanente des équipements 2013

Note de lecture : Les territoires de vie (définitions) de la région Centre-Val de Loire sont chacun représentés par un symbole selon le temps d'accès théorique médian de ses habitants à un médecin généraliste et à d'autres équipements de la gamme de proximité, qui sont : bureau de poste, épicerie ou supérette, boulangerie, boucherie-charcuterie, école élémentaire. Les territoires de vie sont répartis selon leur croisement avec le zonage en aires urbaines (définitions).

aux frontières avec la Creuse, l'Allier et la Nièvre (figure 2). Ces territoires sont parallèlement peu dynamiques en termes d'emploi et perdent régulièrement de la population. Entre 2010 et 2015, la population du territoire de vie d'Argenton-sur-Creuse a diminué de 1,2 % par an en moyenne, celle de Saint-Amand-Montrond de 0,2 % par an. Le taux de chômage en 2015 de ces deux territoires est respectivement de 17,4 % et 13,4 %, contre 10,0 % en France métropolitaine. Enfin, ils ne bénéficient pas de la présence de territoires limitrophes plus dynamiques dans les départements cités, que ce soit en termes de population ou d'emploi. Les habitants doivent ainsi parcourir une plus grande distance pour accéder aux soins. Cependant, le nombre d'équipements est en forte croissance sur la période récente : + 4,2 % pour l'aire urbaine de Bourges entre 2012 et 2017 et + 6,6 % pour celle de Châteauroux.

Certains territoires en Eure-et-Loir autour de Chartres, présentent les mêmes caractéristiques, comme Illiers-

Combray ou Villages Vovéens. D'autres, au contraire, situés entre le Loir-et-Cher et la Sarthe autour de Mondoubleau et Vendôme par exemple, sont des territoires ruraux avec des temps d'accès à un médecin et à d'autres équipements de proximité plus importants mais avec une dynamique d'équipements moins favorable. Le nombre d'équipements est ainsi en baisse au sein de l'aire urbaine de Vendôme entre 2012 et 2017 (- 0,6 %).

Le sud de l'Indre-et-Loire ne profite pas de la dynamique de Tours et son agglomération

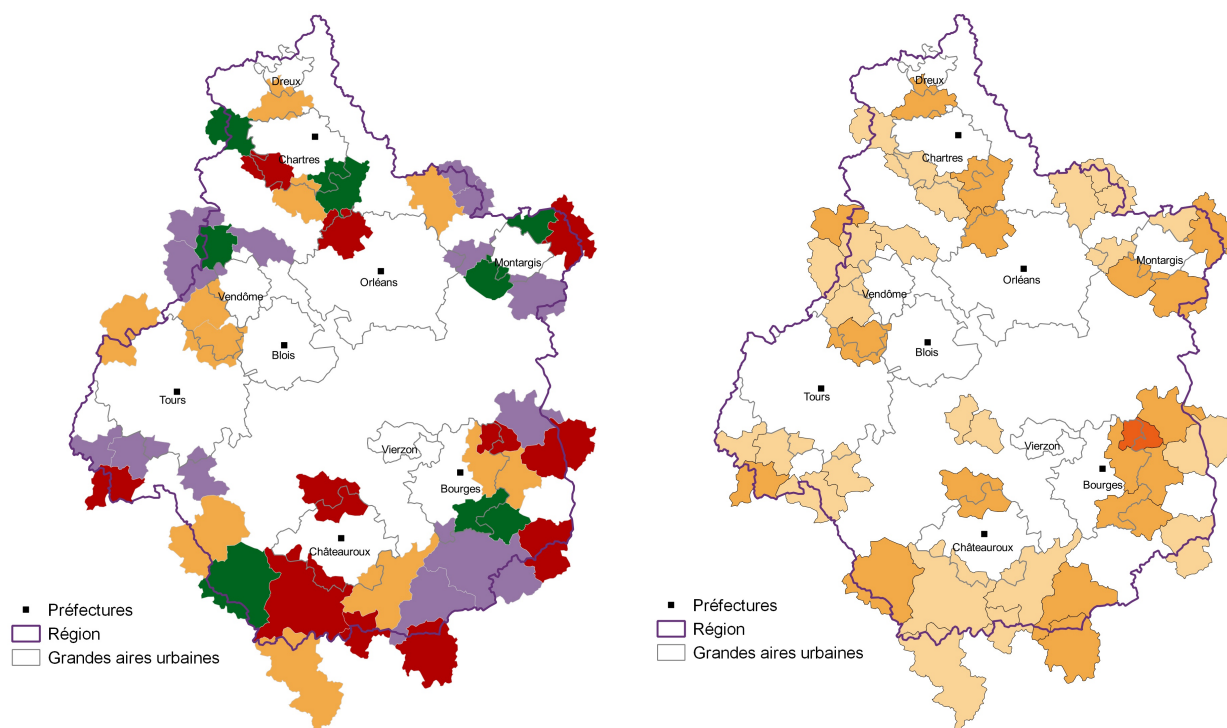
Les territoires au sud de Tours pourraient profiter de la dynamique de l'agglomération tourangelle. Cette dernière est en effet la plus attractive de la région et son influence s'élargit de plus en plus au fil du temps. Cependant, cette dynamique ne semble pas encore profiter aux territoires à la frontière avec la Vienne, plus éloignés de Tours. Les temps d'accès à un médecin généraliste ou à la gamme d'équipements de proximité sont souvent supérieurs à

8 minutes, comme à Chinon, Ligueil ou Richelieu (figure 2). De plus, les situations démographiques et de l'emploi ne leur sont pas favorables, avec une évolution de la population négative entre 2010 et 2015 pour les deux derniers cités et des taux de chômage compris entre 12,2 % et 13,1 % en 2015. Ces territoires sont finalement plus proches de ceux du nord du département de la Vienne et notamment de Châtelleraut, avec une stabilité de la population sur la période récente et un taux de chômage de 14,5 % en 2015.

Montargis et sa région dans une situation délicate malgré des équipements nombreux

Les temps d'accès aux équipements de proximité et à un médecin généraliste sont également élevés dans les territoires autour de Montargis. C'est notamment le cas de Courtenay et Puiseaux, dont la population croît (respectivement + 0,1 % et + 0,4 % par an entre 2010 et 2015) mais dont le taux de chômage est élevé (15,1 % et 13,7 % en 2015).

2 Aux pourtours des aires urbaines de Châteauroux, Tours, Vendôme, Bourges, Chartres et Montargis, des territoires en manque de médecins, d'équipements de proximité et d'équipements intermédiaires



Temps d'accès aux médecins et services de proximité (hors santé)

- Accès au médecin et à la gamme de proximité en 8 à 10 min.
- Accès au médecin en 8 à 10 min. et à la gamme de proximité en plus de 10 min.
- Accès au médecin en plus de 10 min. et à la gamme de proximité en 8 à 10 min.
- Accès au médecin et à la gamme de proximité en plus de 10 min.

Temps d'accès théorique à un collège

- supérieur à 20 minutes
- de 15 à 20 minutes
- moins de 15 minutes

Source : Insee, Base Permanente des équipements 2013

Source : Insee, Base Permanente des équipements 2013

Pourtant, le nombre d'équipements augmente sur la période récente au sein de l'aire urbaine de Montargis, + 11,8 % entre 2012 et 2017. Au final, cette dernière possède l'un des taux d'équipements les plus élevés de la région en 2017, 27,7 contre 24,9 pour le Centre-Val de Loire. Mais si cela a sans doute permis de rendre le centre urbain plus attractif, les territoires autour, essentiellement ruraux, ne semblent pas en avoir profité.

Au global, plus de 550 000 personnes de la région Centre-Val de Loire ont le médecin généraliste le plus proche à plus de huit minutes. L'accessibilité théorique à un médecin généraliste semble meilleure pour les territoires urbains. Cependant, la structure par âge de la population et donc son volume de consommation de

soins, mais également le temps de travail effectif des médecins sur place peuvent cacher des disparités importantes.

Un engorgement des médecins généralistes potentiel dans de nombreux territoires

De nombreux territoires présentent une accessibilité potentielle localisée (*définitions*) inférieure à la moyenne nationale, 71 Équivalents Temps Plein (ETP) de médecins généralistes pour 100 000 habitants. Si, parmi les territoires déjà cités, ceux au sud de Tours semblent moins en difficulté, les situations des zones autour de Montargis, entre Orléans et Chartres et à la frontière entre le Cher et l'Indre semblent être les plus délicates. Un nombre d'ETP trop faible peut entraîner des difficultés d'accès aux soins, que ce

soit en termes de délais d'attente pour des patients réguliers ou de difficultés à trouver un médecin pour les nouveaux arrivants.

Un taux de recours aux médecins généralistes disparate mais globalement faible

Le taux de recours aux médecins généralistes dans la région est plus faible que la moyenne métropolitaine malgré une population plus âgée : 4,0 consultations par an et par habitant contre 4,3. Les territoires autour de Montargis (globalement tous ceux frontaliers avec la Seine-et-Marne) et ceux autour de Bourges jusqu'à Châteauroux présentent un taux plus faible et donc un risque de renoncement aux soins.

L'âge des médecins en place : point de vigilance pour l'avenir

Résider à moins de 8 minutes théoriquement ne signifie pas forcément disposer d'un accès facile aux soins, et ne prédit en aucun cas la situation dans le futur. En effet, une grande partie des médecins généralistes a plus de 55 ans et sera donc à la retraite dans une dizaine d'années, notamment dans des zones à priori moins problématiques actuellement. La part de médecins de plus de 55 ans dépasse par exemple 50 % dans le rectangle entre Blois, Châteauroux, Bourges et Orléans, territoire où les temps d'accès théorique à un médecin généraliste sont relativement faibles. ■

encadré 2

Des consultations de généralistes particulièrement loin du domicile pour les habitants du Centre-Val de Loire

Globalement, la région Centre-Val de Loire se démarque par de très nombreux territoires présentant un temps d'accès réel médian des consultations de généralistes élevé. L'ensemble de la frontière régionale avec l'Île-de-France présente de tels temps, notamment autour de Montargis, au nord d'Orléans et à l'ouest de Chartres. C'est aussi le cas des territoires plus ruraux du Cher entre Bourges et Nevers.

Si une partie des habitants du nord de la région va consulter en Île-de-France, le croisement des temps d'accès réels élevés à un médecin avec un nombre moyen de consultations par habitant faible, peut s'expliquer par un éventuel renoncement aux soins. En effet, certaines personnes peuvent être tentées par le fait de ne pas consulter si le médecin est trop loin. Ce pourrait être le cas dans des zones précédemment citées comme autour de Bourges ou au sein de la région de Montargis à la frontière avec la Seine-et-Marne, où le nombre de consultations est faible par rapport aux moyennes régionale et française.

Au contraire, les temps d'accès réels sont plus courts dans les territoires plus urbains, notamment les agglomérations des chefs lieux de départements. Ces temps sont toutefois plus élevés dans les couronnes périurbaines, où le temps d'accès réel s'élève à mesure que l'on s'éloigne de la ville centre.